

LETTRE

D'INFORMATION

N°2 - Juillet 2025



Projet agrivoltaïque DE MALEMOUSQUE

Le mot des porteurs de projet

Bonjour à toutes et à tous,

Nous revenons vers vous pour vous partager les actualités du **projet agrivoltaïque à l'étude** sur l'exploitation agricole au lieu-dit Malemousque, sur la commune de Castelnaud-Montratier. Après plusieurs mois d'études en collaboration avec M. Benoit Laporte, l'exploitant agricole au cœur du projet, et d'échanges avec les élus pour élaborer un projet cohérent, intégré au paysage et porté par une ambition agricole forte, nous avons initié une démarche de concertation élargie auprès des habitants de Castelnaud-Montratier et du territoire.

Vous avez ainsi été conviés au **forum informatif et participatif** le jeudi 3 juillet dernier afin d'échanger sur le projet et répondre à vos interrogations ou remarques éventuelles.

Merci aux participants présents, avec qui nous avons pu longuement échanger autour de **l'agrivoltaïsme**, de **l'intérêt d'un tel projet à Malemousque**, et **ses bénéfices pour le territoire**. Nous vous présentons dans cette deuxième lettre d'information les échanges qui ont eu lieu, ainsi que **les prochaines étapes du projet**.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

L'équipe Verso Energy



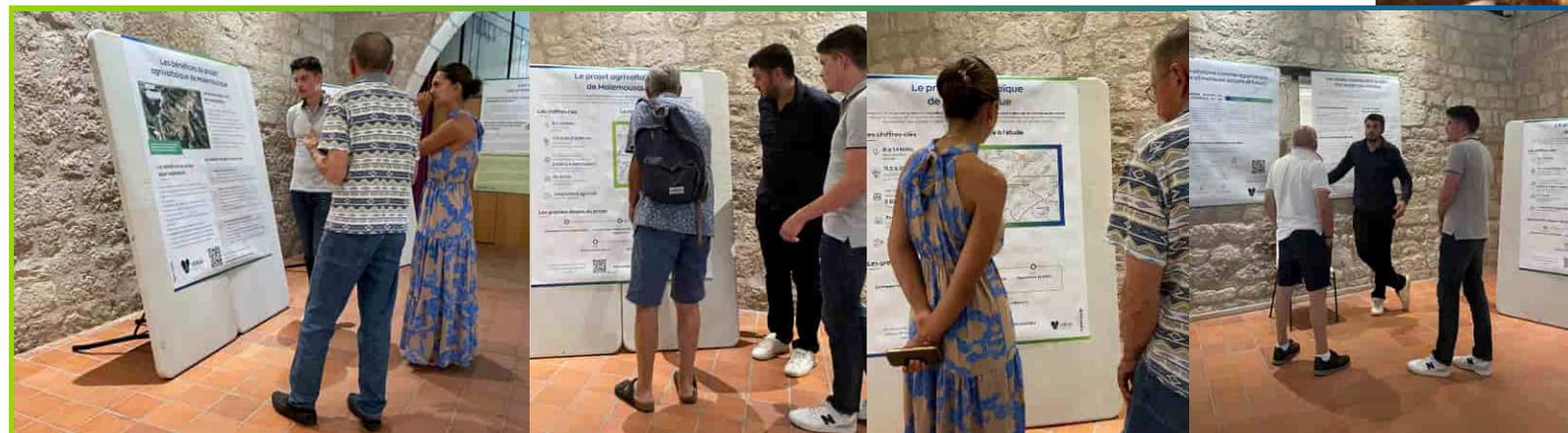
Guillaume TEULIÈRES
Responsable
Développement
Occitanie



Dimitri GOLZIO
Chef de projet



Alexandre DUPUIS
Responsable
territorial agricole



Le forum informatif et participatif

Jeudi 3 juillet

17h à 20h

Salle de la Mairie de
Castelnau-Montratier



Une rencontre était organisée pour découvrir le projet agrivoltaïque de Malemousse aux côtés de nos équipes.

Merci aux participants, habitants et élus de Castelnau-Montratier !

Les informations partagées

Les outils d'information

Pour les personnes n'ayant pas pu se rendre au forum informatif et participatif, trois outils ont été mis en place.

- > Un **site internet** informatif et participatif vous permettant d'approfondir votre connaissance du projet
- > Une première **lettre d'information**, distribuée en juin 2025
- > Une seconde **lettre d'information** en juillet, dont vous faites ici la lecture !



Retrouvez le **compte-rendu des échanges et les réponses aux questions** sur le site internet du projet !

Une quinzaine de questions posées lors du forum et les réponses apportées

www.projetagrivoltaiquedemalemousse.fr



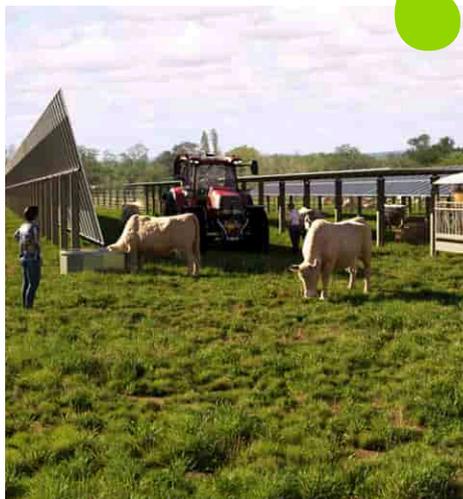
- > Qui est Verso ?
- > L'agrivoltaïsme et ses bénéfices
- > Le projet, ses informations clés et ses bénéfices
- > Les études menées sur le projet
- > Premières réponses aux questions sur l'agrivoltaïsme et les bénéfices locaux du projet

Vos questions et propositions

Le forum participatif a été riche en échanges, qu'il s'agisse de réponses à vos questions ou de recueil de vos suggestions. Voici quelques extraits choisis de nos discussions.



"Quel retour d'expérience avez-vous sur l'agrivoltaïsme ?"

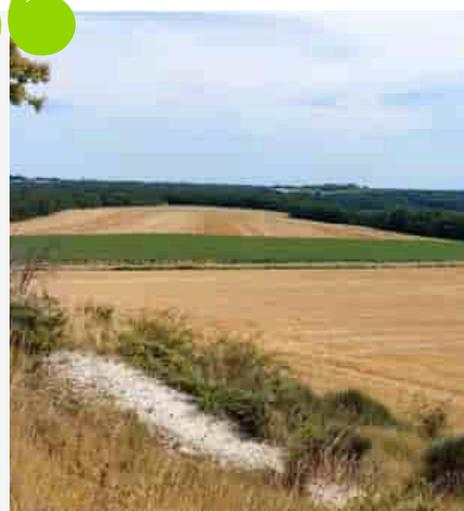


Notre première installation agrivoltaïque sera mise en service prochainement dans le Loiret. Concernant l'agrivoltaïsme en général, de nombreux projets sont aujourd'hui en exploitation en France. Nous nous appuyons sur ces retours d'expérience issus d'autres régions ou de contextes similaires au nôtre. Cela nous permet d'adapter le projet au mieux aux réalités locales.



"Quel intérêt a l'agriculteur à ce projet ?"

Nous travaillons à améliorer les conditions de production de Benoît Laporte : protection des cultures et des animaux contre les aléas météorologiques (sécheresse, gel, grêle), amélioration du bien-être animal et adaptation au changement climatique. En parallèle, le projet apporte un revenu complémentaire à l'agriculteur, ce qui peut sécuriser son activité dans un contexte économique souvent fragile et variable.



"Allez-vous ouvrir ce projet au financement participatif ?"

Nous souhaitons proposer effectivement aux citoyens et acteurs locaux de participer financièrement au projet, afin que le projet puisse profiter au plus grand nombre sur le territoire. Le dispositif sera réservé prioritairement aux habitants de Castelnau-Montratier et des environs avec des taux d'intérêt plus importants puis sera élargi. Manifestez nous votre intérêt via le site internet !

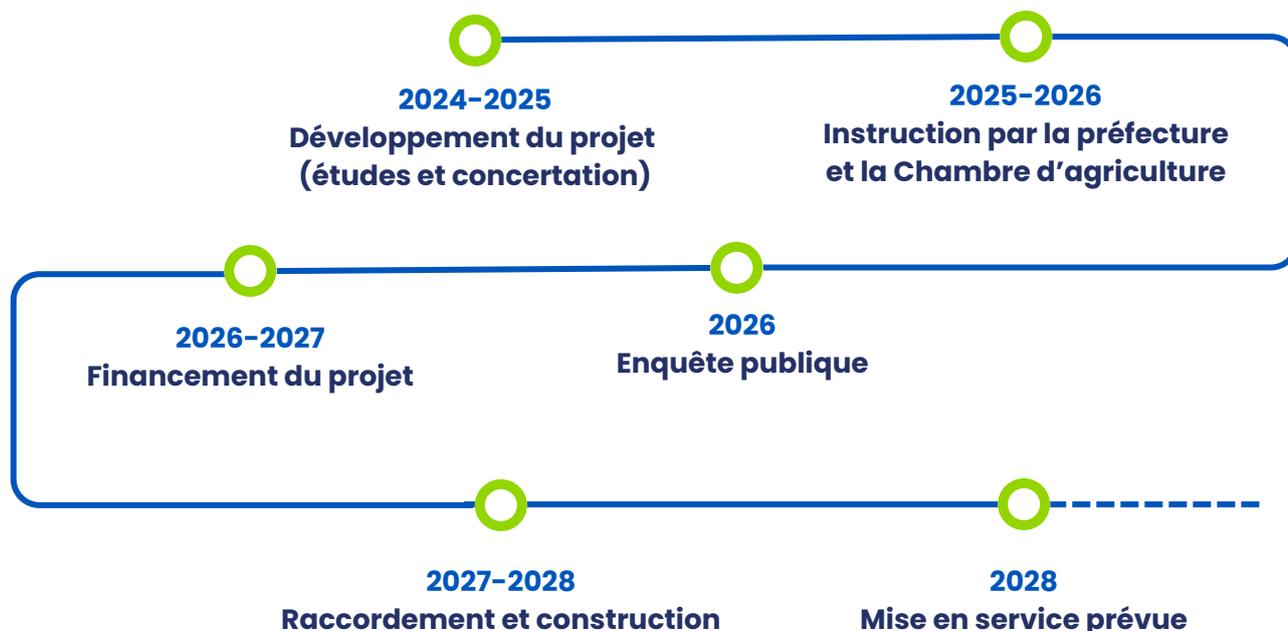


Partagez-nous vos questions et propositions pour le projet sur le site internet

www.projetagrivoltaiquedemalemousse.fr

Les prochaines étapes du projet

Le calendrier du projet



Comment se passe l'enquête publique réglementaire ?

Envisagée courant 2026, cette enquête a pour objet d'assurer l'information et la participation du public afin de **recueillir son avis sur le projet** en permettant à la personne publique de disposer de l'ensemble des éléments du dossier nécessaires à son information.

L'enquête publique est menée par un commissaire enquêteur ou, pour les opérations importantes, par une commission d'enquête. Le commissaire ou les membres de la commission sont choisis par le Préfet.

Au terme de l'enquête publique, la Commission d'enquête émettra **un rapport et des conclusions motivées** au vu de l'ensemble des avis reçus.

In fine, après consultation de l'ensemble des services compétents et au regard des résultats de l'enquête publique, c'est le Préfet qui rendra son verdict sur l'avenir du projet agrivoltaïque de Malemousque.

